



FÉDÉRATION FRANÇAISE
ÉTUDES & SPORTS SOUS-MARINS

French underwater federation

COMITE REGIONAL CORSE

PV de la réunion du CDR du 20 novembre 2021

Début de séance : 14h04

Présents :

Jo Vrijens, Jean-Pierre Vignocchi, Aurore Vrijens, François Zaragoza, Chantal Margouet, Sabine Guiraud, Alain Lachuries, Hervé Alfonsi, Daniel Buron, Arnaud Zaragoza, Marjorie Dupré-Poiget, Véronique Escales, Virginie Docquois, Jean Escales, Chantal Marzin, Michèle Richard-Lentali, Stéphanie Penven

Absents excusés :

Christian Aragon, Olaf Weiss, Bruno Grandjean

Bilan du Président :

Bilan 2021 et informations générales :

- Malgré une année COVID compliquée, la Corse s'en est tirée plutôt bien que ce soit en licences et en brevets. Nous avons renoué avec une forte croissance.
- Côté bilan financier, Aurore fera un CR plus détaillé mais à retenir : toutes nos dettes sont épurées avec des finances au beau fixe (plus de 50 K€ en compte), sachant que tout n'est pas rentré (comme l'ANS, qui n'a pas été versé encore). Nous avons fait quelques dépenses prévues de communication, comme les bâches de communication pour les commissions, les kakémonos, le site internet.
- Informations du CDN : la Corse est plus que bien représentée au niveau du national. 3 personnes de la Corse sont au CDN (Jo Vrijens, Chantal Margouet et Patrick Dumas) ainsi que le médecin national en la personne de Bruno Grandjean, sans oublier le président de la commission nationale Archéologie Hervé Alfonsi

Au niveau national, il y a eu une baisse des licences, même si elle a été moins forte que prévue. Les régions les plus impactées sont celles avec une grosse activité piscine. Et cette baisse se traduit également sur les brevets. Les SCA ont de leur côté tirées leur épingle du jeu. Les SCA représentent plus de 12% (en hausse de 8%) des licences de la FFESSM et les brevets délivrés par les SCA représentent plus de 35% (en hausse de 10%) de la FFESSM.

Jo Vrijens ne peut que saluer les efforts du CDN sur le côté financier. Une baisse des licences telle qu'elle est aujourd'hui implique une grosse perte d'argent (entre 650 K€ et 700 K€). Malgré ce côté difficile financier, notre Président Frédéric Dimeglio, avec le CDN, a pris des mesures importantes pour les clubs et les licenciés :

- Licences de relance : baisse du prix de la licence de 42,5 € à 25 €, avec un effort porté uniquement par le national sans impacter les versements régionaux et départementaux du 1er juillet 2021 au 14 septembre 2021.
- Baisse de 50€ de la cotisation nationale : passage de la cotisation club de 60€ à 10€ pour la cotisation 2021-2022 et de la cotisation des SCA de 72€ à 22€.
- Pas d'augmentation de la licence pour la nouvelle saison à compter du 15 septembre 2021 : elle reste à 42,50 €
- Suite au COVID, le ministère demandait l'instauration du Pass Sanitaire dans tous les centres de plongée dès le mois d'août. Notre président Frédéric Di Meglio s'est battu pour décaler cette obligation à fin octobre 2021.

- Elections nationales : Jo Vrijens revient sur le problème relatif aux élections nationales qui oppose le CDN à la liste adverse lors des élections (la liste menée par Jean-Louis Dindinaud). Suite aux différentes actions en justice, le 16 décembre sera prise la décision d'annuler ou non les élections nationales de mars 2021. Si le tribunal décide le 16 décembre d'annuler les élections nationales, celles-ci seront reprogrammées les 28 et 29 mars 2022 à Marseille pendant le Comité Directeur National, avec une possibilité de vote électronique (les présidents des commissions et le représentant des SCA ne sont pas concernés par cette action en justice). Quelle que soit la décision, l'AG de Lyon de fin janvier reste maintenue car si le verdict du 16 décembre est en faveur de l'annulation, il faudra un délai supplémentaire de 120 jours pour mettre en place l'élection.
- CMAS : Les élections de la CMAS se sont tenues en Egypte du 27 octobre au 1er novembre 2021 : Anna Arzhanova a été réélue en tant que Présidente. La France est bien représentée au sein du nouveau Comité Directeur de la CMAS avec Alain Germain en tant que Vice-Président et Michel Gaunard en tant que Président du Comité Sportif. Jo Vrijens devrait être reconduit en tant que Directeur de l'Enseignement au sein de la Commission Technique le WE prochain.
- Cantonement de pêche et plongée : en Corse, il y a beaucoup de cantonnements de pêche et la plongée dans ces cantonnements est interdite. Jo Vrijens, à la demande des centres corses, a fait un courrier à la préfecture maritime et à la FFESSM pour demander une autorisation de plonger dans ces zones de pêche. Malheureusement, le préfet maritime n'a pas suivi la demande de la Corse relayée par la FFESSM.

- Quelques mots sur Alain Désogère : son club n'a pas fait de licence et a été rayé de la FFESSM, et par ailleurs il n'a pas renouvelé sa licence personnelle depuis 2018. De ce fait, Jo Vrijens annonce qu'Alain Désogère ne fait plus partie du Conseil des Sages de la Région ni du collège des instructeurs.
- Environnement et Biologie :
 - o Jo Vrijens a été contacté par Longitude 181 pour refaire le partenariat. Il est prévu de les avoir avec nous lors des interventions locales et qu'ils renforcent leur présence sur la Corse
 - o Le réseau Alien donne 12000 € par an à la région pour les différentes actions promotionnelles et de formation : visiter les clubs, former les cadres relais, faire des animations ou des concours, ... Mais le retour des clubs n'est pas au rendez-vous. Jo Vrijens insiste sur la communication auprès des clubs pour relayer les informations notamment sur le concours photo.

Année 2022 :

- Le salon nautique : aura lieu du 4 au 12 décembre 2021. Le Comité Régional a été contacté par la société Corse Vacances qui souhaitait nous intégrer dans sa communication lors de leur présence au salon nautique. Au final, la participation de Corses Vacances a été annulée.
- Le salon de la plongée : il aura lieu du 7 au 10 janvier 2022.
- L'Assemblée Générale de 2020 : aura lieu le 4 décembre 2021 à Corte. Le Pass Sanitaire et le port du masque seront obligatoires.
- Point financier : chaque année nous choisissons un thème pour nos axes d'investissement. L'an dernier c'était la communication. Sur 2022, la décision a été prise d'accorder la totalité des demandes faites par les commissions. L'année prochaine, nous souhaiterions subventionner une partie des recyclages des DE et BE de la région. Nous restons ouverts à toutes les propositions pour des actions mettant en avant les activités fédérales en Corse.
- L'Assemblée Générale de la FFESSM 2021 : aura lieu les 29 et 30 janvier 2021 à Lyon. Ce ne sera pas une AG électorale. Toutefois, il nous tient à cœur de voir la région fortement représentée. Jo Vrijens demande aux Présidents des Codes de sensibiliser les clubs sur leur représentation.

Rapport du Secrétariat :

Bilan quantitatif :

- Point sur les structures : 33 clubs en 2021 (vs 36 en 2020) et 43 SCA (vs 46 en 2020)
- Licences adultes 2251 (vs 1839 en 2020), licences jeunes 404 (vs 306 en 2020), licences enfants 222 (vs 200 en 2020). Au total sur 2021 : 2877 (vs 2345 en 2020). L'année 2020-2021

a été très riche en terme d'activité et de licence, avec une forte croissance par rapport à l'année précédente (+22,7%) mais aussi par rapport à 2019.

- Les brevets : nous affichons une croissance de 24 % sur l'ensemble de l'activité régionale avec un impact très fort au niveau de la technique avec 2613 brevets (vs 2115 en 2020), de l'apnée avec 16 brevets (vs 6 en 2020) et de l'archéologie avec 9 brevets (vs 1 en 2020). Le nombre de brevets délivrés est le plus important depuis 2013.

Bilan sur le site internet:

- Le site a connu cette année une belle montée en puissance que ce soit en nombre de connexions, d'utilisateurs. L'impact des réseaux sociaux y a été pour quelque chose mais également l'ensemble des modifications apportées sur le site pour plus de lisibilité. Cela se voit au temps passé par connexion qui est en augmentation et au taux de rebond qui est en diminution.

Rapport de la Trésorerie :

Budget des commissions :

Les fonctionnements des commissions ont été perturbés par le COVID. Les commissions n'ont pas toute consommé leur budget, c'est le cas de la Biologie ou de la Technique. Concernant la Juridique, il n'y a pas de budget alloué mais la possibilité de débloquer des fonds pour des actions ponctuelles à la demande.

Cette année, c'est la 1ère fois depuis 5 ans que l'ensemble des commissions ont vu leur demande approuvée.

| Commissions | Montant alloué 2021 | Montant demandé 2022 | Décisions |
|--------------|---------------------|----------------------|------------------------------------|
| Apnée | 3000 € | 3000 € | Montant attribué : 3000 € |
| Archéologie | 4000 € | 5000 € | Montant attribué : 5000 € |
| Biologie | 1500 € | 1500 € | Montant attribué : 1500 € |
| Technique | 5000 € | 6000 € | Montant attribué : 6000 € |
| Médicale | 1130 € | 1200 € | Montant attribué : 1200 € |
| Juridique | 0 € | 0 € | Montant attribué : 0 € |
| Total | 14 630 € | 16 700 € | Montant attribué : 16 700 € |

Budget général :

Bilan au 14/09/2021 : Le bilan est positif au 14 septembre, principalement dû à l'augmentation de licences, les budgets des commissions pas complètement dépensés, ... Tout ce qui a été prévu en terme de communication a été fait. Le bilan est donc plus positif que ce qui était prévu. Le Comité a

un solde en banque positif 52,50 K€. Il reste encore près de 10 K€ à recouvrer (le CNDS, ...). Le Comité Régional est ouvert à tout projet mettant en avant la région dans les actions des commissions

Vote du CDR pour l'approbation du prévisionnel (général et commissions) 2021 : a été approuvé à l'unanimité lors du vote par internet 20 septembre 2021

Rapport des commissions :

Les rapports des commissions ont été faits sur les bilans qualitatifs et quantitatifs, et les commissions ont présenté leur prévisionnel. Ces documents sont disponibles sur le site du Comité Régional.

Points spécifiques concernant la CTR :

- Il y a actuellement 6 centres d'examen régionaux. Un point qui remonte est le nombre de sessions d'examen MF1, avec de plus en plus de centres, de plus en plus de sessions et de moins en moins de candidats par session. La CTR va organiser une réunion avec les centres organisateurs d'examens pour essayer de mettre en place un meilleur fonctionnement pour le soumettre à validation au Comité Directeur Régional
- Concernant les TIV, le recyclage qui quenal arrive à échéance pour beaucoup de besoin. Des sessions de recyclage sont prévues d'ici 2022 (se référer au site web www.ffessm-corse.com pour les dates)
- Une journée de recyclage secourisme se tiendra en mars 2022. La date exacte et le lieu restent encore à déterminer
- La journée à destination des encadrants sera organisée le 12 mars 2022 à Corte

Points spécifiques concernant la commission Apnée : les formations fédérales ont été compliquées cette année la saison précédente, la plupart de l'activité se déroulant en piscine (fermée pendant la crise sanitaire). On voit d'ailleurs une reprise de l'activité depuis le début de l'année fédérale 2021-2022. Au delà de l'activité, il faut noter les très belles performances de la délégation corse avec notamment un record du monde à la clé www.ffessm-corse.com/plongee-corse-ffessm-apnee-championnat-de-france

Points spécifiques concernant la commission Juridique : il n'y a pas eu d'actions particulières comme pour les autres commissions. Mais il y a beaucoup de soutien juridique quand c'est nécessaire, auprès des centres et du Comité Régional.

Sur les SCA :

Cette année, Alain Lachuries a lancé une consultation par internet auprès des SCA pour connaître les problématiques rencontrées. Seulement 2 réponses ont été faites qui portaient principalement sur les tarifs prohibitifs des assurances.

Concernant les formations BPJEPS à Ajaccio, il n'y a aucune information auprès du comité, ni aucune invitation aux examens de la Fédération délégataire (alors que la FSGT est partie prenante).

Jo Vrijens est en train de remonter l'information au Directeur du CREPS et à la Jeunesse et Sports, ainsi qu'au DTN, en demandant des explications et de faire partie de l'organisation des ces examens pour les évaluations à venir s'il devait y en avoir.

En 2022, nous aurons un recyclage des brevets professionnels organisé en Corse avec le CREPS de Montpellier, subventionné par le Comité Régional, les 17, 18 et 19 octobre 2021 (à confirmer).

Jo Vrijens en profite pour signaler un autre souci avec le CREPS de Talence. Ce CREPS sous-traite la partie plongée au centres d'Hendaye et de Trébeurden. Les 2 CTS de ces centres s'opposent plus ou moins formellement à ce que les stagiaires fassent leur stage en situation en dehors de l'hexagone. Jo Vrijens, saisi par les centres corses, trouvant cela pénalisant pour nos structures et pour les stagiaires qui sont souvent formés dans nos centres avec promesse d'embauche à la clé, a écrit au directeur du CREPS. Une réponse est en cours. Dans le cas d'une réponse négative, les centres pourraient saisir le médiateur de la république car il s'agit là de discrimination.

Fin de séance : 18h59

La Secrétaire Générale
Chantal MARGOUE



Le Président
Jo VRIJENS

